

Mercredi 8 décembre 1999



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 11
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

LECTURE ET DÉPÔT DE PÉTITIONS

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRES ET DÉPÔT DE RAPPORTS

AVIS DE MOTIONS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *premier ministre* DOER

(N° 4) – *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Finances Amendment Act*

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

ORDRE DU JOUR

Reprise du débat (septième jour du débat) :

sur la motion de M^{me} ALLAN portant sur l'adresse en réponse au discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur à l'ouverture de la session

et sur la motion d'amendement qui suit de M. FILMON :

Que la motion soit amendée par adjonction, après « Manitoba », de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le présent gouvernement n'ait pas su prendre les mesures voulues pour atteindre les objectifs et répondre aux besoins des Manitobains et des Manitobaines du fait :

- a) qu'il ne s'est pas doté, pour la province, d'un plan ou d'une vision qui s'inscrit dans la continuité des succès économiques de la dernière décennie;
- b) qu'il démontre une irresponsabilité financière qui se traduit par son refus de s'engager à équilibrer le budget de cette année et des années à venir comme il l'avait promis pendant la dernière campagne électorale;
- c) qu'il ne s'est pas engagé à maintenir toutes les dispositions de la loi la plus rigoureuse qui existe au Canada sur le budget équilibré;
- d) qu'il n'a pas pris de mesures sérieuses pour maintenir la croissance économique et réduire les taxes;
- e) qu'il n'a pas mis en œuvre de stratégie de l'emploi pour que le Manitoba continue à avoir le meilleur taux de création d'emplois et le plus bas taux de chômage de tout le pays;
- f) qu'il ne contribue pas au mieux-être des gens en refusant d'édicter des lois sur le travail obligatoire qui aideraient les assistés sociaux à trouver un emploi,

et que le présent gouvernement ait perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M. MAGUIRE – 20 min)

DEUXIÈME LECTURE

(N^o 2) – *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*
(imprimé) (M^{me} la ministre FRIESEN)

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

1. M^{me} DACQUAY – Sensibilisation à la santé des seins
2. M. FAURSCHOU – Permis de conduire par étapes
3. M. FAURSCHOU – Enseignement postsecondaire accessible et abordable
4. M^{me} MITCHELSON – Recrutement et maintien au Manitoba des infirmières
5. M. LOEWEN – Succès du programme REDI
6. M. DYCK – Commercialisation des écoles

7. M. GILLESHAMMER – Commerce extérieur
8. M. PITURA – Accroissement de la viabilité du port de Churchill
9. M. ENNS – Stratégie en matière d'utilisation de l'eau
10. M^{me} DACQUAY – Maintien des initiatives du gouvernement précédent en matière de tourisme
11. M. NEVAKSHONOFF – Représentation autochtone dans le centre-ville
12. M. STRUTHERS – Subventions à l'agriculture
13. M. DEWAR – Thomas George Prince, ancien combattant autochtone
14. M. MAGUIRE – Mesures législatives sur les espèces menacées
15. M. REID – Excédent du régime d'assurance-emploi
16. M. HELWER – Entrepreneuriat et emploi chez les jeunes
17. M. FILMON – Équilibre budgétaire
18. M. PENNER (Emerson) – Diversification rurale
19. M^{me} DRIEDGER – Pornographie juvénile
20. M^{me} ALLAN – Le Nunavut
21. M. CUMMINGS – Contribution du fédéral au transport routier
22. M. FILMON – L'importance de légiférer en matière de travail obligatoire
23. M^{me} SMITH (Fort Garry) – Responsabilité en matière d'éducation
24. M^{me} ALLAN – CRTC
25. M. PRAZNIK – Amélioration des services de police communautaires
26. M. ROCAN – Protection des contribuables et corporations de la Couronne
27. M. STEFANSON – Rapports trimestriels sur la santé
28. M. REIMER – Maintien du programme d'infrastructure Canada-Manitoba
29. M. MALOWAY – La taxe Tobin
30. M. MAGUIRE – Les conséquences de l'inondation de 1999
31. M^{me} CERILLI – Accord multilatéral sur l'investissement et l'Organisation mondiale du commerce

32. M. LAURENDEAU – Industrie du film
33. M. GERRARD – Indemnisation relative à l’inondation du printemps de 1999 dans le sud-ouest du Manitoba
34. M^{me} ASPER – Efficacité de la formation assistée par ordinateur
35. M. SMITH (Brandon-Ouest) – Port de Churchill
36. M. HELWER – Surplus du Compte d’assurance-emploi
37. M. GERRARD – Indemnisation des entreprises du sud-ouest du Manitoba touchées par l’inondation de 1999
38. M^{me} KORZENIOWSKI – Année internationale des personnes âgées
39. M^{me} SMITH (Fort Garry) – Youth News Network et autonomie des divisions scolaires
40. M. SCHULER – Position de la Fédération du travail du Manitoba sur les impôts
41. M. SCHULER – Réduction des impôts fonciers
42. M. DERKACH – Gel des frais de scolarité
43. M^{me} KORZENIOWSKI – Restructuration de l’aviation commerciale au Canada
44. M. PRAZNIK – *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*
45. M. PENNER (Steinbach) – Politique fédérale d’immigration
46. M. STEFANSON – Promesses relatives aux soins de santé
47. M. TWEED – Semaine de travail de trente-deux heures
48. M. PITURA – Développement durable
49. M. JENNISSEN – Sayisi Dene
50. M^{me} MITCHELSON – Lits d’hôpital additionnels
51. M. REIMER – Fraude par télémarketing
52. M^{me} DRIEDGER – Dons d’organes
53. M. LAURENDEAU – Syndrome d’alcoolisme fœtal
54. M. DERKACH – Inscriptions dans les collèges communautaires
55. M. RONDEAU – Programme de déjeuner à l’école

56. M. CUMMINGS – Sécurité dans les écoles
57. M. MARTINDALE – Habitat pour l’humanité
58. M. PENNER (Steinbach) – Stratégies de développement commercial
59. M. LOEWEN – Hydro-Manitoba et la revitalisation du centre-ville
60. M. NEVAKSHONOFF – Terres domaniales
61. M. AGLUGUB – Taux d’immigration
62. M^{me} CERILLI – Sports et loisirs
63. M. SCHELLENBERG – Guichets automatiques bancaires
64. M. MALOWAY – Taux d’intérêt des cartes de crédit
65. M. DEWAR – Dragage de la rivière Rouge dans la région d’Entre-les-Lacs
66. M. SANTOS – Reconnaissance professionnelle et technique
67. M. MARTINDALE – Programme pour les enfants à risque de Sinclair Park
68. M. SANTOS – Contributions politiques partisanes
69. M. ROCAN – État de l’industrie céréalière canadienne
70. M. AGLUGUB – Demande d’immigration et droit d’établissement
71. M. REID – Taxe sur le carburant
72. M. SCHELLENBERG – Exportation d’eau
73. M. GILLESHAMMER – Conflits américano-canadiens sur l’agriculture
74. M. STRUTHERS – Canaux de dérivation de Garrison et de Devils Lake
75. M. DYCK – Maintien de la stratégie Priorité aux enfants
76. M. SMITH (Brandon-Ouest) – Comité impartial pour les désastres agricoles
77. M. PENNER (Emerson) – Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA)
78. M. JENNISSEN – VIA Rail
79. M. ENNS – Droits de circulation ferroviaire
80. M^{me} ASPER – Culture de la paix

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTION POUR LUNDI PROCHAIN

MOTION DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* MACKINTOSH

QUE, dans le cas des projets de loi renvoyés en comité au cours de la présente session dans le cadre du processus d'édition, la conseillère législative soit autorisée à prendre les mesures suivantes avant la publication des lois :

- a) modifier le numéro des articles et les renvois internes afin de donner effet aux amendements adoptés par l'Assemblée et ses comités;
- b) sans que ne soit modifié en quoi que ce soit le sens juridique, apporter aux projets de loi des modifications mineures afin de corriger les erreurs évidentes, notamment les erreurs d'épellation, de numérotation, de renvois, de majuscules, de ponctuation et de mise en format qui ne correspondent pas au style du Manitoba;

QUE la conseillère législative soit tenue d'indiquer toutes les modifications apportées en vertu de l'autorisation prévue aux présentes à l'encre rouge dans les projets de loi bleus touchés, et ce, dès que possible après la fin de la session.